**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**43E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA FRANCE**

*Le 1er mai 2023*

**Prononcée par :**

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation française et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Burkina Faso se réjouit des mesures prises par la France pour donner effet aux recommandations formulées lors du cycle précédent, notamment l’adoption d’un plan d’éradication des mutilations génitales féminines en 2019.

Nous encourageons la France à poursuivre ses efforts en vue de lutter contre les violences basées sur le genre, y compris les mutilations génitales féminines sur son territoire.

Dans un esprit de dialogue constructif, nous recommandons à la France :

1. de garantir une mise en sécurité immédiate et inconditionnelle de toutes les femmes victimes de violences;
2. d‘allouer des ressources suffisantes pour la mise en œuvre du plan d’éradication des mutilations génitales féminines.

Nous souhaitons à la France un examen réussi.

**Je vous remercie.**